

PROCÉDURE D'INSCRIPTION RENTREE 2024

• ÉTAPE 1 •

Remplir le formulaire de préinscription sur le site : <https://lycee-ndchallans.com/>



• ÉTAPE 2 •

Prendre un rendez-vous avec un responsable pédagogique (apporter les bulletins de notes de l'année en cours lors du rendez-vous) :

- Cas 1 : **Appelez le secrétariat du lycée** au : 02-51-49-79-00 aux heures d'ouverture pour fixer un rendez-vous qui aura lieu au lycée.
- Cas 2 : Pour les élèves issus des collèges **Les Lauriers** (St Jean), **St Gilles** (St Gilles Croix de Vie) et **St Paul** (Palluau) **appelez les secrétariats des collèges** respectifs pour fixer un rendez-vous qui aura lieu au collège (rendez-vous en soirée).

• ÉTAPE 3 •

Suite au rendez-vous :

- Cas 1 : En cas d'admission, vous recevrez des codes Ecoledirecte. Ainsi, vous pourrez téléverser les documents administratifs et procéder au versement de l'acompte de 100 € ⁽¹⁾⁽²⁾ sous 5 jours (sinon le dossier est placé en liste d'attente).
- Cas 2 : Nous vous informons du placement sur liste d'attente. Selon les places disponibles, vous serez rappelés pour valider l'admission.

(1) Cette somme sera déduite de la facturation 2024-2025. Elle ne sera remboursée qu'en cas de redoublement de votre enfant.

(2) **CAP, 3PMET : 50 €.** Seconde, Première, Terminale : 100 €.

• ÉTAPE 4 •

Après l'avis favorable du Conseil de classe du 3^{ème} trimestre, vous recevrez la circulaire de rentrée en juillet 2024.

Toutes les données personnelles demandées sont traitées en conformité avec la RGPD.